



1 Les documents d'urbanisme

Jours dans IMMOBILIER - DROIT DE L'URBANISME / Réf : JCF-DIMO-237

Objectifs de la formation

- Gérer les documents d'urbanisme
- Décrire le contenu, l'intérêt et la portée de ces documents
- Intégrer les apports des lois ELAN, Climat et Résilience

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Gérer les documents de la réglementation de base

- Présentation : les directives territoriales d'aménagement
- Les schémas de cohérence territoriale
- Les plans locaux d'urbanisme depuis la loi ELAN
- Les cartes communales depuis la loi ELAN
- L'articulation entre les documents d'urbanisme depuis la loi ELAN
- La réglementation sur les lotissements issue de la loi ELAN
- La loi Climat et Résilience
- L'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

2. Identifier les normes supérieures

- Les plans de prévention des risques
- Les secteurs sauvegardés
- Le plan de sauvegarde et de mise en valeur
- La zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager
- Le schéma de mise en valeur de la mer
- Le projet d'intérêt général
- Elaboration et contenu
- Les projets soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France depuis la loi ELAN



Après-midi

3. Examiner les dispositifs non issus du droit de l'urbanisme

- Les arrêtés de biotope
- Les zones Natura 2000
- Les parcs nationaux et chartes de pays
- Elaboration et contenu
- La portée des normes sur l'urbanisme

4. Evaluer la mise en cohérence des normes

- Définition de la notion de compatibilité
- L'articulation pratique entre les documents d'urbanisme

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne devant rédiger des documents liés à l'urbanisme

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



